

PROTECTION DES DONNÉES

La présente politique de protection des données personnelles s'applique au portail FCDDV public et explique comment vos données sont collectées, utilisées et quels sont vos droits s'agissant du traitement de vos données.

L'Association pour le Développement du Notariat (ci-dessous l'ADSN) sis 95 avenue des Logissons 13107 VENELLES est Responsable des traitements des données personnelles au sens du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, dans le cadre de l'interrogation du Fichier Central Des Dernières Volontés (FCDDV) par les Clients non notaires.

Le traitement objet de la présente politique est référencé dans un registre tenu à jour par le délégué à la protection des données désigné par le Responsable de traitement et repose sur la convention de Bâle du 16 mai 1972 qui permet d'interroger le Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés (FCDDV) dont la finalité est de retrouver les dispositions testamentaires des personnes décédées.

1. Les définitions

Données personnelles : il s'agit de toute information relative à une personne identifiée ou identifiable directement ou indirectement.

Traitement de données personnelles : il s'agit de toute opération portant sur des données personnelles (collecte, enregistrement, extraction, modification etc.)

Personnes concernées : toute personne physique dont les Données personnelles font l'objet du traitement. Dans ce qui suit, les personnes concernées peuvent être désignées par le terme « Vous ».

Responsable de traitement : il s'agit de la personne physique ou morale qui détermine la finalité et les moyens du traitement.

Délégué à la protection des données : il s'agit de la personne désignée par le responsable de traitement chargée d'informer et conseiller l'organisme ainsi que les employés, de contrôler le respect du règlement, d'être contacté par les personnes concernées pour des questions relatives à leurs droits, de coopérer avec la CNIL et d'être son point de contact.

Autorité de contrôle : il s'agit d'une autorité publique indépendante qui est instituée par un État membre et qui est chargée de surveiller l'application des lois applicables en matière de protection des Données personnelles (le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (Règlement général sur la protection des Données personnelles) ; les textes adoptés par l'Union Européenne et la législation française pouvant s'appliquer à la protection des Données personnelles traitées dans le cadre du présent traitement.

2. Les finalités du traitement

Nous traitons vos données pour vous fournir le service sollicité.

Ce Site en ligne vous permet de remplir un formulaire d'interrogation, de recevoir par courriel un coupon de confirmation de la demande qui devra être transmis au service FCDDV public accompagné de l'acte de décès original ou certifié conforme. Après traitement, vous recevrez un courriel avec un lien vous permettant de consulter sur ledit site, le compte rendu en réponse contenant les informations relatives d'une part, à l'existence de dispositions de dernières volontés établies ou déposées par le disposant dans les offices notariaux ou administrations françaises de l'étranger, au titre de dépôt de confiance et enregistrées par eux au FCDDV afin que ses dernières volontés ne soient ignorées à son décès et d'autre part les interrogations ayant été effectuées par des personnes morales (offices notariaux, administrations, autres professionnels du droit, etc ...) le concernant.

3. Les données collectées et durées de conservation associées

Nous collectons les données personnelles que vous nous communiquez en remplissant le formulaire d'interrogations. Pour ce qui vous concerne, il s'agit de vos noms et prénoms ainsi que vos coordonnées postales et adresses électroniques, information permettant au service FCDDV public d'adresser la réponse à votre demande par courriel et/ou par voie postale.

Les données personnelles vous concernant sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie par le traitement. Elles sont purgées un an après la validation définitive de la demande. Quant aux envois postaux, ils sont détruits deux mois après la validation définitive de la demande.

La conservation des logs applicatifs pour le FCDDV sont de 5 semaines sur serveur avec un backup sur bande.

Lors de l'ouverture et de la navigation sur notre site internet, un outil de traçage génère et dépose un ou plusieurs cookie(s) sur votre terminal :

Fonctionnalités des cookies utilisés sur notre site

Cookies non persistants

Les cookies générés sont temporaires. Certains peuvent persister sur votre terminal jusqu'à quelques heures après la fermeture du navigateur. L'objectif n'est pas de reconnaître votre appareil lors de vos consultations ultérieures.

Ces cookies sont strictement indispensables pour vous permettre de naviguer sur le site et pour vous fournir certaines fonctionnalités que vous avez demandées. Sans ces cookies, le site web ne pourrait fonctionner correctement et les services que vous demandez, tels que l'accès à des pages restreintes, ne pourraient vous être proposés.

Gérer les cookies

Les cookies fonctionnels (associés au nom de domaine ou personnalisation de la page consultée) ne peuvent pas être bloqués car ils sont nécessaires au fonctionnement du Site.

Dans les préférences de votre navigateur ou de votre appareil mobile, vous pouvez à tout moment désactiver certains cookies. La méthode de désactivation des cookies peut varier en fonction de l'appareil et du navigateur, mais elle se trouve habituellement dans les rubriques Préférences ou Paramètres de sécurité. Elle sera décrite dans le menu d'aide de votre navigateur.

4. Les destinataires de vos données

Pour la réalisation de la ou des finalités précitées, vos données sont susceptibles d'être transférées :

- Aux différents services de l'ADSN pour la réalisation d'un service proposé ou la facturation ;
- À nos sous-traitants pour les seuls besoins de la sous-traitance ;
- À tous tiers légalement habilités (entités situées à l'étranger dans le cadre ou non du réseau européen des testaments).

5. L'information sur le transfert des données

Aucun transfert des données de l'utilisateur n'est réalisé dans et hors de l'Union européenne. Les seules informations relatives au défunt peuvent être transmises à des entités situées à l'étranger dans le cadre ou non du réseau européen des testaments à la demande de l'interrogateur.

6. La sécurité des données

Le responsable de traitement a pris des mesures techniques, organisationnelles afin de vous garantir un niveau de sécurité adéquat lorsque vous utilisez nos services.

Les prestataires auxquels nous faisons appel s'engagent également à garantir la confidentialité et la sécurité des informations transmises.

7. Vos droits

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant. Le cas échéant, vous pouvez demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière.

L'ADSN a désigné un Délégué à la protection des données que vous pouvez contacter à l'adresse suivante : cil.groupeadsn@adnov.fr.

Si vous pensez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.